

27e ANNEE

AVRIL 1926

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Travaux de la Chambre:—	
Assemblée générale—3 mars	27
Séance du Conseil—10 mars	28
Séance du Conseil—17 mars	29
La Chambre de commerce	30
Le Bill 156	51
Progrès agricoles et industriels	31
La production mondiale de la pâte à papier	32
Aux voyageurs canadiens en France	33
Sept semaines en France	33
L'offre et la demande	34

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

Service Français

Département spécial pour les
personnes de langue française,
sous la direction de Monsieur
J. A. Héroux.



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse téléphonique: "Enicar"

Pour vos expéditions et vos voyages en Europe

Le service canadien White Star Line

Vous assure des départs réguliers de
Montréal et Québec

POUR AVONMOUTH ET LIVERPOOL

Retours de Liverpool, Glasgow, Belfast, Avonmouth,
Cherbourg, Southampton, Anvers et Hambourg.

Tout le confort, toutes les commodités, et un service et
une table insurpassables à bord des superbes paquebots

MEGANTIC — DORIC — REGINA — CANADA

Notre représentant fournira, à titre gracieux, tous
renseignements utiles à messieurs les voyageurs ou
expéditeurs.

211 rue McGill, Montréal
Téléphone Main 7760
ou chez les agents autorisés



WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1926-1927

PRESIDENT :

M. J.-V. DESAULNIERS, The Greater Montreal Land & Investment Company, 90 rue St-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT :

M. J.-A. PAULHUS,
D. Hatton Co., 428 rue Bonsecours.

2ème VICE-PRESIDENT

M. RAOUL-O. GROTHE,
L.-O. Grothé Ltée, 556 Boul. St-Laurent.

TRESORIER :

M. C.-E. GRAVEL,
Administrateur, 50 Notre-Dame Ouest

SECRETAIRE :

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
76 rue Saint-Gabriel.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Cardin, Israël, Dir. "P.-F. Martin Ltée", 50 St-Paul Ouest.
Charest, Nap., Dir. "J.-J. Joubert Ltée", 975 rue St-André
Contant, S.-L., saison en gros, 565 rue Marquette.
Delorme, H., Sec.-Trés. "Laporte, Martin Ltée", 584 rue
St-Paul Ouest.
Desmarais, D.-F., Prés. "La Duchesse Shoe Co.", 92 Beaudry.
Déziel, Wilfrid, "Hydon, Hébert & Chaput Ltée", 18 De
Bresoles.
Gareau, J.-O., courtier, 5 Mont-Royal Ouest.
Gélinas, L.-A., "Mark Fisher Sons & Co.", 36 carré Victoria.
Gervais, J.-P., march. de nouveautés, 209 Ste-Catherine Est.
Labrecque, J.-O., march. de charbon, 141 rue Wolfe.
Laferté, J.-A., march. de bois en gros, 97 St-Jacques.

MM. Laureys, Henry, Dir. "Ecole des Hauts Etudes Commer-
ciales", 399 Ave Viger.
Lavallée, A.-S., march. de chaussures, 101 Boul. St-Laurent.
Linteau, J.-O., Gér. "Légaré Auto & Supply Co.", 385 rue
Ontario Est.
Meunier, Théo., Gér. "British Colonial Fire Ins. Co.", 90 rue
St-Jacques.
Pitt, Ernest, Prés. "E. Pitt & Company", 119 Craig Ouest.
Raymond, Avila, march. de ferronnerie, 445 rue St-Jacques.
Rolland, Jean, Dir. "La Cie de Papier Rolland", 142 rue
St-Paul Ouest.
Trépanier, Léon, publiciste, Edifice Canada Cement Co.
Vadboncoeur, Ed., pharmacien, 539 Ste-Catherine Est.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-
Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & C^{ie}, 2^{de} de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110,
rue Notre-Dame Ouest.

MM. Adélaré Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Pa-
pineau.
Ludger Gravel, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 417, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.
Jos. Daoust, manufacturier, 49 Sq. Victoria.
P.-E. Joubert, "Lamontagne Ltée", 331 Notre-Dame-Ouest.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 62, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 851, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 190 St-Jacques.
Alex. Prud'homme, 270 Craig Est.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, P.C., K.C.M.G.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 11 Place d'Armes.

Vérificateurs :

MM. A. Cartier, C.G.A., et F.-R. Paquet, L.-A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1926-27

Affaires Municipales:—MM. J. N. Cabana, Président, Jos. Ethier,
Ludger Gravel, J.-O. Labrecque, L.-A. Lavallée, J.-A. Laprés, Pierre
Rolland.

Agriculture:—MM. J.-A. Blais, Dr. T.-A. Brisson, Adélaré
Fortier, Ed. Germaey, Zéph. Joubert, Nap. A. Labbé, Benoit
Trudel.

Assurances et Prévention des Incendies:—MM. Chs Duquette,
J.-E. Clément, J.-C. Gagné, M. Langlois, Paul Ouimet, J.-B.
Péloquin, J.-A. Savard.

Cuir et Peaux:—MM. Chs. Deguise, W. Gagnon, W. Hébert,
J. Jeannotte, A. Lépine, J.-A. McCaughan, J.-A. Pelletier.

Enseignement Technique et Commercial:—MM. Alph. Bélangier,
L. Bourgoin, Aurélien Boyer, F.-E. Fontaine, Aug. Frigon, J.-P.
Labarre, Dr J.-C. Poissant.

Epiceries et Produits Alimentaires:—MM. J.-U. Archambault,
J.-F.-T. Allard, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eug. Cou-
vrette, J. Huysman, Alph. Raymond.

Expansion du Commerce:—MM. Geo. Bergeron, Armand Gro-
thé, Hector-E. Joubert, H. Laureys, W. Lorrain, V. Marchand,
L.-N. Patenaude.

Expositions et Musées:—MM. P. Belhumeur, Olivier Cardinal,
Ludger Hamelin, J.-H. LaRocque, Hon. Henr. Miles, G. Tangway,
A. Terroux.

Finances:—MM. C.-H. Catelli, J.-V. Desaulniers, Jos. Fortier,
C.-E. Gravel, R.-O. Grothé, J.-A. Paulhus, Ernest Pitt.

Immigration et Emigration:—MM. O. Ca. Hinal, Jos. Dufresne,
Jules Hone, E.-D. Langeller, F.-E. Lavallée, J.-S. Lepage, S.-D.
Vallières.

Législation:—MM. R. Faribault, président Israël Cardin, M.
Forget, A.-H. Hardy, J.-C. Lamothe, Paul Joubert, J.-M. Savignac.

Mines, Forêts, Hydro-Electrique et Produits Chimiques:—MM.
J.-S. Bock, J.-A.-M. Charbonneau, J.-N. Forest, H.-F. Fortier,
A.-F. LaRose, R. Préfontaine, Wilbrod Paquin.

Nouveautés:—MM. Arn. Dupuis, M. J. Filiatrault, Arm. Giroux,
A.-F. Lamothe, H. Lamy, L.-N. Tessier, A.-I. Vallières.

Quincaillerie et Métaux:—MM. Léo Aubry, Alf. Barrette, A.-F.
Borgevin, J.-U. Gauthier, T. Latourlelle, Art. Léger, H. Prud'homme.

Transports, Douanes, Postes, Téléphone et Télégraphe:—MM.
C.-H. Catelli, président, J.-E. Caron, S. Ouimet, M.-J. Quédrus,
C.-E. Racine, L. Turcotte, Paul Vallancourt.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

du Canada

Capital \$1,000,000.

Sir Lomer Gouin, président Sir Herbert Holt, vice-président
E. R. Décarv, vice-président et directeur-général

Certificats de Prêts Hypothécaires à 6%

Garantis absolument quant au remboursement
du Capital et du Versement des Intérêts

Ecrivez aujourd'hui pour notre Brochurette donnant
tous les détails de nos certificats, qui peuvent être
émis pour les montants de \$100, \$500, \$1,000 et plus.

224 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

DIRECTEURS:

Robert Adair	Sir Georges Garneau	T. B. Macaulay
Hon. Georges Amyot	Aimé Geoffrion, C.R.	Walter Molson
A. J. Brown, C.R.	Sir Charles Gordon	John H. Price
T. S. Darling	Sir Lomer Gouin	Donat Raymond
K. T. Dawes	Sir Herbert Holt	Hon. J. M. Wilson
E. R. Décarv	C. R. Hosmer	

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien,

Capital souscrit :	\$ 50,000.00
Capital payé :	250,000.00
Réserves et profits non distribués :	140,890.13
Fonds administrés :	19,776,040.19

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEL-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir **HORMESDAS LAPORTE**, K.B., C.F., Montréal, Prés.
CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
EANGREDE BIENVENU, Montréal.
Hon. **RODOLPHE LEMIEUX**, C.P., C.R., LL.D., Montréal.
Vicomte R. de ROUMEFORT, Montréal.
Hon. **E. Pérodou**, Québec.
Hon. **THOMAS CHAPAIN**, Québec.
Hon. **L. ATHANASE DAVID**, Montréal.
ARMAND CHAPUT, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

Tél. Harbour 4192



La Compagnie de Papier Rolland, Limitée, Montréal, vient de publier un portfolio intitulé "La Bonne Apparence d'une Lettre Commerciale. — Comment on l'Obtient" qui sera adressé gratuitement à ceux qui en feront la demande sur une entête de lettre de leur compagnie.

L'écusson "R" filigrané est la marque distinctive des papiers Rolland.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITEE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

LIVRES DE PRIX

RECOMPENSES SCOLAIRES

LA MAISON GRANGER FRERES LIMITEE offre en vente, cette année, le choix le plus varié et le plus considérable de Livres de Prix jamais offert par aucune Maison au Canada.

VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE BEAUX LIVRES A PRESENTER COMME PRIX SPECIAUX

Les personnes qui désirent présenter un Prix Spécial à un Collège ou un Couvent ont ici l'embarras du choix. Nous nous chargeons de livrer à l'adresse voulue et d'expédier même à l'étranger les volumes commandés.

Messieurs les Membres du Clergé, les Directeurs et Directrices de Maisons d'éducation, les Commissaires d'écoles sont invités à visiter notre étalage.

Ceux de nos clients qui ne pourraient pas se rendre à notre magasin voudront bien nous écrire. Ils sont assurés de la même attention et du même soin que s'ils venaient en personne. Catalogues et conditions sur demande.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

AVRIL 1926

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ASSEMBLEE GENERALE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale le mercredi 3 mars 1926 sous la présidence de M. J.-A. Paulhus, 1er vice-président.

Etaient présents:—MM. C.-E. Gravel, Paul-E. Joubert, Jos. Fortier, J.-A. Laferté, Théo. Meunier, W. Déziel, S.-L. Contant, J.-O. Linteau, J.-O. Labrecque, L. Trépanier, J.-N. Cabana, H. Laureys, I. Cardin, F.-C. Laberge, Ed. Gernaey, Dr Brisson, W. Décarie, Jr., E. Larivière, Paul Ouimet, Alex. Charette, Arm. Lalonde, A.-P. Fortin, J.-A. Marier, Geo. Paré, G.-A. Yon, Dr Poissant, A. Ghysens, L. Turcotte, C. Martin, L.-M. Cornéliier, Jos. Hurtubise, J.-H. LaRocque, J.-H. Langevin, G. Parizeau, L. Lauzon, J.-U. Fontaine, Jos. Pelletier, A. Taillefer, et le secrétaire.

MM. J.-V. Desaulniers, R.-O. Grothé et Ernest Pitt s'excusent de ne pouvoir être présents.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 février dernier est lu et approuvé.

M. le président annonce que M. Desaulniers, le président en office, ne peut assister à la séance parce qu'il est encore retenu à Québec par ses devoirs officiels. Et il continue en remerciant les membres qui assistent en aussi grand nombre à l'assemblée et il fait des vœux pour que la lettre-circulaire que l'Exécutif vient d'adresser en rapport avec l'assiduité aux séances, continue de porter ses fruits.

Lue une lettre de M. A.-P. Fortin par laquelle il se plaint du service des tramways dans le quartier Mont-Royal. En l'absence de M. Desaulniers, qui est en même temps le représentant de cette division au Conseil de Ville, M. Fortin ne presse pas la question. Il y reviendra à une prochaine séance.

Détournement des eaux des grands lacs.—M. le président, en présentant le conférencier qui parlera de cette question, fait remarquer que M. de Gaspé Beaubien a représenté notre Chambre lors d'une Convention Internationale qui a été tenue à Détroit en janvier dernier, sur le même sujet. De plus il est ingénieur civil et a fait une étude approfondie de cette question.

M. Beaubien débute en faisant un historique des différents cours d'eau qui aboutissent aux grands lacs et, avec des graphiques, il montre l'accaparement, systématique et par gradation, des eaux que Chicago a détournées du Lac Michigan pour l'assainissement de ses égoûts. Il ne croit pas que malgré les protestations, les injonctions ou autres

procédures, on puisse empêcher cette ville de recevoir un certain volume des eaux des grands lacs. C'est ce qui l'amène à suggérer qu'une Cour Internationale soit formée pour étudier tout le litige et en venir à une entente qui satisferait le Canada et les Etats-Unis.

Il suggère aussi que notre Chambre soit représentée sur le Comité qui va être formé conjointement avec le Board of Trade de Montréal.

Après que quelques questions eurent été posées au conférencier, M. le président le remercie et l'assure de l'intérêt qu'il a soulevé par son énoncé. Il en profite pour émettre l'opinion que la controverse pourrait peut-être se résoudre par le barrage du Lac Michigan à l'entrée du Lac Huron. Il croit aussi que les suggestions offertes par M. Beaubien devraient être étudiées par notre commission des Transports. Ce qui est adopté.

La commission des Affaires municipales a l'honneur d'informer la Chambre qu'elle a réélu M. J.-N. Cabana comme son président pour l'exercice 1926-27.

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTREAL

La Commission de Législation a l'honneur de rapporter qu'elle a étudié la demande de la Commission Scolaire Catholique de Montréal par laquelle il lui serait permis d'emprunter une somme de \$3,500,000, et de porter la taxe scolaire à un dollar au lieu de soixante-dix centins.

Votre Commission en est venue aux conclusions suivantes:

Qu'un comité soit nommé par la Législature provinciale pour enquêter sur les affaires de la Commission scolaire de Montréal afin de savoir si on ne pourrait pas administrer avec plus d'économie;

Qu'on s'oppose à toute augmentation de la taxe scolaire aussi longtemps que le dit comité n'aura pas son rapport et démontré la nécessité d'une telle augmentation.

M. Israël Cardin se déclare dissident.

Le Président,

(Signé) R. FARIBAUT.

M. Cardin explique la raison de sa dissidence.

M. Cabana ne concourt pas dans le rapport qu'il croit insinuant et, appuyé par M. Cardin, il en demande le renvoi.

M. E. Larivière prétend au contraire que le rapport dépeint bien la situation actuelle de la Commission Scolaire de Montréal et qu'il est un peu

dans le sens de la résolution qui a été envoyée au gouvernement provincial par La Ligue des Propriétaires. Il conclut en demandant l'adoption.

La proposition de M. Cabana étant mise au vote, elle est déclarée adoptée cependant que M. Lavière enregistre sa dissidence.

Garages à l'épreuve du feu.—M. Cabana demande que la commission des Affaires municipales soit priée d'étudier l'opportunité de recommander au Conseil de Ville d'exiger que tous les garages soient construits à l'épreuve du feu. Adopté.

Dépréciation du change.—M. Cardin proteste contre l'Ordre qui émane du Département des Douanes du Canada par lequel toutes les marchandises qui sont importées de pays où la monnaie est dépréciée de plus de 50% seront évaluées au prix des articles similaires provenant des pays européens dont le change n'est pas substantiellement déprécié.

De même, M. Laureys dit que cet Ordre vient en conflit avec les traités commerciaux que le Canada a faits avec la France, la Belgique et l'Italie, notamment, et après avoir lu un projet de résolution qui concluait au rappel de cet Ordre, il allait en demander l'adoption quand M. Joubert émit l'opinion que la question devrait être plutôt mûrement étudiée avant de passer un jugement à la légère. Il demande que la commission des Transports soit saisie du sujet.

M. Laureys n'y voit aucun inconvénient et il propose, appuyé par M. Cardin, que la commission pour l'Expansion du commerce soit adjointe à celle des Transports pour faire une étude conjointe et présenter leurs conclusions. Adopté.

Proposition de nouveaux membres.—Les personnes suivantes sont proposées comme membres de la Chambre: MM. de Gaspé Beaubien, par le secrétaire, J.-E. Simard, par M. Ernest Pitt et C.-A. Jarry, par M. J.-N. Cabana. Agréés.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL.

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 10 mars 1926 sous la présidence de M. J.-A. Paulhus, 1er vice-président.

Etaient présents:—MM. R.-O. Grothé, 2ème V.-P., C.-E. Gravel, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, J.-N. Cabana, J.-O. Gareau, I. Cardin, Théo Meunier, H. Laureys, J.-O. Labrecque, L.-A. Gélinas, A. Raymond, J.-P. Gervais, W. Déziel et le secrétaire.

Assistaient également:—MM. A.-H. Hardy, A.-P. Fortin, Dr Poissant, N.-F. Lanoix.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 24 février dernier est lu et approuvé.

Le Board of Trade de Montréal ayant invité notre Chambre à se faire représenter sur le comité qui sera formé pour étudier cette question du détournement des eaux des grands lacs vers Chicago, il est résolu de déléguer M. le président, qui aura le pouvoir de s'adjoindre des personnes compétentes.

M. Harpell, le président de la Cie de Publications de Gardenvale, P.Q., demande le concours du Conseil en vue de promouvoir notre commerce d'exportation. Ce serait son intention de publier une édition française, espagnole et anglaise, du "Journal of Commerce" dans lesquelles on ferait connaître les possibilités d'achat au Canada sans passer par l'intermédiaire des étrangers.

M. le président le remercie et lui assure la coopération de la Chambre quand son projet sera mûri.

Construction des garages à l'épreuve du feu.—La commission des Affaires municipales a l'honneur de vous informer qu'elle a étudié l'opportunité de la construction des garages à l'épreuve du feu et qu'elle en est venue aux conclusions suivantes:

ATTENDU que des désastres sont survenus dans des garages publics;

ATTENDU que les citoyens de Montréal sont constamment menacés par d'autres conflagrations dues au mauvais état des garages publics et autres;

IL EST RESOLU:—Que la Chambre de commerce prie le Conseil municipal de Montréal d'édicter et de mettre en force un règlement en rapport avec la construction des garages à l'épreuve du feu;

Que les autorités municipales refusent la licence à tout propriétaire de garages publics qui ne se conformera pas à ce nouveau règlement, le ou avant le 1er mai 1927.

Le président,
(Signé) J.-N. CABANA.

En proposant l'adoption de ce rapport, appuyé par M. J.-O. Gareau, M. Cabana le commente et en montre la nécessité. Après expression d'opinions de part et d'autre, le rapport est adopté, M. C.-E. Gravel se déclarant dissident.

Dépréciation du change.—Les commissions des Transports et de l'Expansion du commerce présentent le rapport suivant:

Qu'elles ont étudié conjointement le mémoire No 22 du Ministère des Douanes et de l'Accise concernant l'importation de marchandises en provenance de pays où la monnaie a subi une dépréciation de plus de 50%, et qu'elles ont l'honneur de rapporter les conclusions suivantes:

ATTENDU qu'en vertu de l'article 40 de la loi des douanes, les droits ad valorem sont imposables sur la valeur courante de la marchandise en son pays d'achat.

ATTENDU qu'en mai 1922 l'amendement suivant fut ajouté à cet article: "Les importations des pays étrangers dont la monnaie est dépréciée substantiellement seront évaluées, pour l'application des

droits, en prenant pour base d'évaluation la valeur des produits similaires anglais et, si l'Angleterre ne produit pas les articles similaires, la valeur sera déterminée par le prix des articles similaires provenant de pays européens dont le change n'est pas substantiellement déprécié";

ATTENDU que semblable mesure doit être considérée comme tout à fait arbitraire, injuste, contraire à l'intérêt public et constitue une entrave des plus sérieuses au commerce d'importation canadien;

ATTENDU que cette réglementation est économiquement malsaine, car elle laisse non seulement libre cours aux abus et aux passe-droits, mais protège en même temps des pays étrangers qui ne nous donnent en retour aucun traitement de faveur;

ATTENDU que cette mesure appliquée depuis 1922 aux importations d'Allemagne, d'Autriche, de Russie et de Tchéco-Slovaquie, doit maintenant, en vertu d'un arrêté-en-conseil, être appliquée aussi aux importations de France, de Belgique et d'Italie;

ATTENDU que ces trois pays ont signé avec le Canada un traité de commerce qui les protège quant au pourcentage des droits qui seront appliqués à leurs importations au Canada et que la mesure actuelle semble un moyen détourné d'entraver leur commerce, en ce sens qu'elle modifie entièrement la base de calcul de ces droits;

ATTENDU que chaque modification du change dans les pays européens visés s'accompagnant immédiatement d'une élévation automatique des prix de toutes les marchandises, la différence se trouve comblée au pays d'origine sans qu'il soit nécessaire d'en tenir compte une seconde fois à l'arrivée de ces marchandises au Canada;

ATTENDU enfin que si nous avons pu, sans trop de répugnance, laisser appliquer une mesure aussi arbitraire à des pays autrefois ennemis et qui, volontairement, dépréciaient leur monnaie, il ne peut en être de même lorsque, comme dans le cas présent, ce sont des pays amis et alliés qui sont visés, pays qui luttent courageusement et mettent tout en œuvre pour stabiliser leur circulation monétaire;

ATTENDU d'ailleurs que ces trois pays sont des clients sérieux du Canada, la Belgique ayant acheté ici en 1925 pour \$19,716,480.00; la France, pour \$9,424,269.00 et l'Italie pour \$9,048,635.00 soit en tout \$38,189,384.00 alors que nous n'avons acheté dans ces trois pays que pour à peu près la moitié de cette somme;

Que de plus le commerce extérieur d'un pays ne peut être unilatéral et qu'il y a donc danger de voir ces clients de notre agriculture et de notre industrie se tourner vers d'autres pays qui les traitent avec plus de déférence;

Vos commissions sont d'avis:

QUE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL, déplorant l'application de mesures aussi arbitraires et vexatoires pour un grand nombre de commerçants, tout en ne protégeant que faible-

ment et très indirectement les industries canadiennes,

se doit de réitérer au gouvernement fédéral ses fréquentes demandes de stabilisation du tarif et de le prier, pour les raisons ci-haut énumérées, de rappeler la mesure en question pour ce qui est des importations de France, de Belgique et d'Italie.

Le président,
(Signé) H. LAUREYS.

M. Laureys, qui présidait la réunion de deux commissions conjointes en l'absence de M. le président de la Chambre, ne croit pas devoir donner d'autres explications et propose l'adoption du rapport, appuyé par M. Catelli. Il demande que copie en soit envoyée au premier ministre et au ministre des Douanes. Adopté.

Affidavit sur connaissements.—M. le Consul de Cuba à Montréal demande si la Chambre se chargerait de donner les affidavits qui sont requis pour l'entrée en douane cubaine des marchandises venant du Canada. Cette action, étant l'une des attributions des Chambres de commerce, on se rend à sa demande avec empressement.

Commerce avec Cuba.—Le même soumet que son pays est prêt à réduire son tarif douanier pour rencontrer les exigences des commerçants canadiens. D'un autre côté, il croit que l'un des articles — le sucre — que produit Cuba, devrait recevoir un meilleur accueil que le tarif presque prohibitif que lui impose le Canada.

Cette question sera étudiée conjointement par les commissions des Douanes et de l'Expansion du commerce.

Publications et réclames étrangères.—M. N.-E. Lanoix demande au Conseil de faire des représentations à l'autorité compétente contre l'entrée au Canada de journaux tendancieux de provenance américaine. Il se plaint aussi des nombreuses revues qui nous viennent du même pays et qui contiennent une publicité effrénée, ce qui obvie à la réclame dans nos journaux canadiens. Il croit que le gouvernement devrait imposer une taxe sur toutes les revues, journaux, magazines, etc... qui contiennent de la réclame.

Les commissions de Législation et des Douanes étudieront conjointement ces deux questions et feront rapport.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 17 mars 1926 sous la présidence de M. J.-A. Paulhus, 1er vice-Président.

Etaient présents:—MM. R.-O. Grothé, C.-E. Gravel, Ernest Pitt, Is. Cardin, J.-A. Laferté, W. Déziel, J.-O. Linteau, S.-L. Contant, H. Laureys,

J.-O. Labrecque, Jean Rolland, J.-O. Gareau, Jos. Filiatrault, J.-N. Cabana, J.-P. Gervais, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J. B. A. Lanctôt et le secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également :—MM. A.-P. Fortin, Paul Ouimet, Dr Brisson, S. Ouimet, Dr J.-C. Poissant, membres de la Chambre.

Le procès-verbal de la séance du 10 mars courant est lu et approuvé.

Service d'autobus.—M. Filiatrault demande l'aide de la Chambre pour obtenir de la Compagnie des Tramways un service d'autobus jusqu'à Ahuntsic et Bordeaux, depuis le terminus de la rue Craig en passant par certaines rues pour atteindre le Boulevard St-Laurent depuis le tunnel. La commission des Affaires municipales étudiera la question.

Avance de l'heure.—Le projet d'avancer de nouveau les horloges d'une heure durant la prochaine saison estivale est présentée par M. Cardin. Il rappelle que depuis l'institution de l'avance de l'heure, la Chambre de commerce s'est toujours déclarée favorable à cette mesure, moins la première année. Il appuierait un règlement permanent puisque la grande majorité de la population la considère comme très avantageuse à plus d'un point de vue.

Après expressions d'opinions en faveur et contre le projet, M. Cardin propose, appuyé par M. R.-O. Grothé, que le Conseil de Ville soit prié d'adopter l'avance de l'heure et d'étudier l'opportunité de la rendre permanente.

En amendement, M. J.-O. Gareau, appuyé par M. Jos. Filiatrault, propose que la question soit étudiée par la commission des Affaires municipales et qu'elle fasse rapport à la prochaine assemblée générale des membres.

Le vote est pris et donne le résultat suivant :—Pour, 8 ; contre, 8. Comme il y a égalité, M. le Président se déclare favorable à l'amendement qui est adopté.

Tramways sur la Montagne.—M. Cardin, qui amorce la discussion, espère que le Conseil municipal n'adoptera pas un règlement permettant l'entrée des tramways dans la Montagne, mais devrait plutôt s'assurer du sentiment général et ne pas agir à la légère. Le tramway à la Montagne peut avoir du bon, dit-il, mais ça n'a pas encore été démontré d'une manière satisfaisante. Il serait plutôt favorable à l'établissement d'autres parcs publics à l'usage de la population.

M. J.-O. Gareau se prononce en faveur de communications plus faciles afin de donner tout l'accès possible de la montagne à la population.

Il est finalement décidé de soumettre ce projet à l'étude conjointe des commissions des Transports et des Affaires municipales.

Barrage des lacs Huron et Michigan.—M. Catelli fait part à l'assemblée d'une entrevue qui a paru dans la presse favorisant un barrage entre les lacs Huron et Michigan et il demande à M. le Président s'il sait que cette entreprise aurait pour résultat de

diminuer d'à peu près six pieds le niveau de l'eau du fleuve St-Laurent. M. Catelli dit s'appuyer sur les données d'experts en la matière.

M. Paulhus lui répond qu'il est l'auteur de cette entrevue qu'il a donnée de bonne foi, sans avoir eu suite aucune compétence, croyant cependant éveiller l'opinion publique.

M. Catelli rétorque que l'on devrait plutôt faire respecter l'arrangement intervenu entre le Canada et les Etats-Unis par rapport au détournement des eaux des grands lacs vers Chicago. S'il y avait possibilité, dit-il, de former une Cour Internationale, composée de représentants des deux pays intéressés en vue de régler le litige, il la favoriserait de toutes ses forces, mais il doute que nos voisins y accèdent.

Sur proposition de MM. Laferté et Gervais, les séances du Conseil sont maintenant ajournées au mercredi 14 avril prochain pour permettre le déménagement dans le nouvel édifice de la Chambre, rue St-Jacques. Adopté.

Et la séance est levée.

o

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Nous sommes heureux d'annoncer aux membres et au public que la Chambre de commerce s'est enfin installée dans son nouvel édifice, au No 17 rue St-Jacques, le lundi 26 mars 1926.

Inhérents à toute construction considérable, des retards de tous genres ont empêché que nous prenions possession de notre local plus tôt. Nous avions caressé l'idée de faire l'assemblée annuelle du mois de février rue St-Jacques, mais il fallait compter avec trop d'éléments pour voir se réaliser ce rêve, car nous voyons que c'en était un. Enfin, nous sommes installés. C'est le principal.

Quoique la grande salle des séances ne soit pas encore terminée, les réunions ont lieu quand même et, à ce propos, la salle de la bibliothèque a été aménagée en conséquence.

Si l'année 1906, date à laquelle la Chambre de commerce faisait l'acquisition et prenait possession de l'immeuble No 76 rue St-Gabriel, a été mémorable, que dire du 26 mars 1926 ? Certes, acheter un édifice qui est démodé, a déjà sa valeur. Mais en construire un des plus modernes et des plus chics à tous les points de vue. Voilà, il nous semble, du gigantesque, du luxe et de quoi se glorifier.

Comme nous l'avons déjà écrit, le résultat que nous apprécions n'est pas venu tout seul et du jour au lendemain sans causer des tribulations de tous genres, des déboires sans nombre et des inquiétudes qui semblaient quelquefois insurmontables. L'Exécutif, qui a eu à tout préparer, tout prévoir et tout endurer, sait seul par où il a fallu passer pour en arriver à prendre possession de notre local.

Cependant que l'inauguration solennelle n'aura lieu que dans quelques semaines, les membres sont

Adj. Menard

IMPRIMEUR

133, SAINT-LAURENT.

MONTREAL



TELEPHONES:
EST 1678-2211

Spécialité:
Tributs Floraux
en Cire

Nouvelle adresse:

705, RUE SAINT-DENIS, Coin Sainte-Catherine Est

VOLAILLES DE TOUTE SORTE. OEUFS FRAIS.
BEURRE, PLUMES.

Achetés en tout temps par

P. POULIN & CIE.

39, MARCHÉ BONSECOURS, MONTREAL

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COMMISSION.
DEMANDEZ LES PRIX PAR LETTRE.

Première Compagnie Anglaise établie au Canada
A. D. 1782

Phoenix Assurance Co. Ltd

DE LONDRES, ANGLETERRE

Assurances transigées

FEU VIE MARINE
LOYER EXPLOSION

Actif de la Compagnie dépassant	\$150,000,000
Sinistres payés, au delà de	800,000,000
Dépôt au Gouvernement Fédéral	3,000,000

J. B. PATERSON, Gérant
C. W. G. TYRE, Secrétaire W. M. LAWRIE, Trésorier

Bureau-Chef pour le Canada:
100, rue St-François-Xavier, MONTREAL

R. FARIBAUT NOTAIRE

Successeur de Loche & Faribault

86, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

Tél. Main 2216 — Edifice Montreal Trust

11, Place d'Armes, Montréal.

LAMOTHE, GADBOIS

& CHARBONNEAU

AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
LL.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L., René
Duguay, LL.B., N. Charbonneau, B.C.L.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablie 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

92, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL

(En face du Journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité; formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

BIJOUTERIES

BAGUES A DIAMANT, MONTRES, BRACE-
LETS, ARTICLES RELIGIEUX,
Grande variété

A.-A. BEAUCHAMP

15 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL
près St-Lauront
Etabli depuis 49 ans

LaRUE & TRUDEL

Comptables Incorporés
(Chartered Accountants)

LaRUE, TRUDEL & PICHER

Syndics & Liquidateurs

802, Ed. Insurance Exchange,
Montréal

Bureau à Québec: 71 RUE ST-PIERRE

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS

SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

Malles, Sacs de voyages, Harnais

Marque

"ALLIGATOR"



Cette marque est une garantie de la qualité supérieure de la marchandise que vous achetez.

Les résultats obtenus par les articles estampillés "Alligator" sont une preuve de longue durée et de meilleur service.

Les prix ne sont pas pour cela plus élevés.

Samontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

PACIFIQUE CANADIEN



SES SERVICES COUVRENT LE MONDE

CHEMINS DE FER

Son réseau étendu, de près de 25,000 milles, traverse le Canada tout entier de l'Atlantique au Pacifique. Trains de voyageurs rapides et luxueux. Messageries et service de fret.

HOTELS

Hôtels et camps de plaisir dans les grands centres ainsi que dans les régions les plus pittoresques du pays.

SERVICE MARITIME

Les services de navigation du Pacifique Canadien se recom-mencent tout particulièrement à l'attention des voyageurs à destination de l'Europe ou de l'Orient. Confort et service inébranlables en mer.

Durant la saison d'été, les luxueux "Empresses" naviguent régulièrement entre Québec, Cherbourg, Southampton et Ham-bourg. Rien de supérieur sur l'Atlantique.

Toute une flotte de magnifiques paquebots à classe unique assure un service parfait entre Montréal et Québec, du côté américain, et Liverpool, Belfast, Queenstown (Cobh), Glasgow, Southampton, Cherbourg et Anvers, en Europe.

En hiver, les départs s'effectuent de St-Jean, N.B. Quatre superbes "Empresses" font la navette entre Vancouver et les ports de l'Orient.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

D. R. KENNEDY

Agent général, dépt. des Passagers

141, rue Saint-Jacques

Montréal

Tél. Est 1858

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'É-
TRANGER pour se procurer
une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS fa-
raient-ils usage de JAMBES
ARTIFICIELLES fabriquées ail-
leurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, fa-
cile, naturelle; un confort par-
fait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de
manufacturer ce qu'il y a de
mieux en bandages herniaires,
ceintures abdominales, post-opé-
ratoires, appareils orthopédiques,
bas élastiques, etc., de tout le
pays

Nous garantissons donner entière
satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

TÉL. MAIN 4799

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & CIE

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 9534*

sa bienvenue à visiter leur nouvel édifice. Ils pourront se rendre compte par eux-mêmes des travaux accomplis. Ils pourront aussi jouir de se voir enfin dans un immeuble qui est en tout digne des hommes d'affaires canadiens-français.

LE BILL 156

Dans les derniers jours de la session provinciale, M. David, le secrétaire de la province, a présenté, pour adoption, le bill 156. Effectivement, ce projet est devenu loi.

Nous croyons de notre devoir de mettre les membres de la Chambre de commerce au courant de la spoliation que l'on vient de faire de cœur-joie des quelques attributions que nous avions de par la condescendance du gouvernement de Québec.

Par la loi 7 Edouard VII, chapitre 23, sanctionnée le 14 mars 1907, le gouvernement provincial, se rendant à la demande de notre Chambre et reconnaissant le travail consciencieux qu'elle avait fait, établissait l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Pour accentuer encore plus sa reconnaissance envers notre Chambre, Sir Lomer Gouin, alors premier ministre, faisait statuer que pour être directeur de cette école, il fallait être tout d'abord membre de notre Chambre. Depuis ce jour, hors une exception que nous avons prévenue, tous les directeurs de l'École des Hautes Etudes Commerciales ont été choisis parmi les membres de la Chambre.

Comme nous le disons plus haut, le secrétaire provincial, à la fin de la session, présentait son bill 156. Voici ce qu'il dit, entre autres :

"42. A compter de la date fixée dans la proclamation mentionnée dans l'article 43 de la présente loi, les corporations de l'École des hautes commerciales de Montréal, de l'École technique de Québec, de l'École technique de Montréal, et de l'École technique de Hull cesseront d'exister et seront remplacées par celle créée par la présente loi.

A compter de la même date, les lois suivantes : a. (concernant l'École des hautes études commerciales de Montréal) 7 Edouard VII, chapitre 23; 8 Edouard VII, chapitre 30; 1 George V (1910), chapitre 21; 4 George V, chapitre 27; 8 George V, chapitre 44; 10 George V, chapitre 42, et 11 George V, chapitre 54; b. (concernant l'École technique de Québec) 7 Edouard VII, chapitre 24; 9 Edouard VII, chapitre 36; 1 George V (1911) chapitre 32; 2 George V, chapitre 25, et 11 George V, chapitre 55; c. (concernant l'École technique de Montréal) 7 Edouard VII, chapitre 25; 9 Edouard VII, chapitre 37; 2 George V, chapitre 26, et 11 George V, chapitre 56; d. (concernant l'École technique de Hull) 9 George V, chapitre 42; 12 George V, chapitre 53, et 14 George V, chapitre 41, sont abrogées.

43. La présente loi entrera en vigueur à la date qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer par proclamation."

En d'autres mots : A l'avenir, si on le juge à propos, il sera loisible au secrétaire de la province de nommer un "conseil de perfectionnement" pris au petit bonheur en dehors des membres de la Chambre, car l'article 42 plus haut cité lui donne maintenant ce droit. De plus, le bureau de direction actuel disparaîtra dans un avenir très rapproché et le tour sera joué.

PROGRES AGRICOLES ET INDUSTRIELS

St-Jean, N.B.—L'exportation des pommes durant le mois de janvier dernier s'est élevée à 196,342 barils, contre 207,651 pour la même période de 1925. Les expéditions de l'Ontario ont été de 43,434 barils, à comparer avec 5,994 l'année dernière, cependant que la Nouvelle-Ecosse a eu une diminution de 52,500 barils.

Bathurst, N.B.—Bathurst Lumber Company demande à la législature l'autorisation de dépenser \$1,700,000 pour la construction d'un barrage sur la rivière Nepisiquit qui, on l'espère, va augmenter le pouvoir hydro-électrique de 10,000 à 20,000 chevaux-vapeur. Ce pouvoir additionnel va permettre une plus grande expansion de l'usine de papier. La capacité actuelle est de 65 tonnes par jour, mais elle pourra atteindre 300 tonnes.

Newcastle, N.B.—On affirme que les expéditions qui ont été faites de Newcastle et des alentours vers les Etats-Unis pendant l'année 1925, ont atteint \$2,500,000. Le bois y est inscrit pour la majeure partie de cette somme, soit \$855,169. Un total de 405,740 livres de bleuets en conserves, évaluée à \$37,698, font partie de ces expéditions.

Québec, Qué.—Les statistiques préliminaires du gouvernement provincial montrent que durant l'année 1925, la production combinée du fromage et du beurre a atteint la somme de \$33,783,114., ce qui est la plus forte évaluation depuis 1920. Il a été produit 52,973,141 livres de fromage, évaluées à \$10,894,926, et 59,942,883 livres de beurre d'une valeur de \$22,888,188. Il y avait 576 beurreries et 329 manufactures de fromage opérant dans la province de Québec l'an dernier.

Québec, Qué.—La dernière saison de navigation a obtenu un grand succès. Il est démontré que le nombre de navires côtiers et d'océaniques qui ont atterri à Québec se monte à 957 avec un tonnage total de 4,791,757, soit une augmentation sur l'année précédente de 337 navires et de 1,037,543 tonnes.

Trois-Rivières, Qué.—La première des quatre nouvelles machines qui doivent faire de la International Paper Company de Trois-Rivières, la plus

grande usine de papier de l'univers, a été mise en activité dernièrement. Vers la fin du mois de juillet prochain, les quatre machines seront en activité et porteront le rendement de l'usine de Trois-Rivières de 320 à 700 tonnes par jour. Cette production équivaut à deux acres de papier à journal à la minute ou 4 millions de papier à journal de 24 pages par jour, ou encore une longueur de 8 pieds de large de l'Atlantique au Pacifique.

Montréal, Qué.—Durant le mois de janvier dernier on a exporté du Canada 15,706,700 livres de sucre raffiné, évaluées à \$960,483, à comparer avec seulement 197,400 livres, d'une valeur de \$14,893 à la même date de l'an dernier. Du total de ces expéditions, le Royaume-Uni en a importé 11¼ millions et la Suède vient deuxième avec 2¼ millions de livres.

Montréal, Qué.—Le Canada, avec sa population de 9,000,000 fait autant de commerce étranger que les Etats-Unis en faisaient quand ils avaient 76,000,000. De plus le Dominion mine autant que les Etats-Unis faisaient avec 38,000,000 d'âmes et manufacture autant que nos voisins avec 50,000,000. Le commerce canadien d'exportation per capita est actuellement de \$134, quand celui des Etats-Unis est seulement de \$37.00.

Montréal, Qué.—Le Canada a exporté durant le mois de janvier dernier pour une somme de \$13,191,885 de pulpe et de papier, ce qui est une augmentation de \$2,016,357 sur le même mois de l'année 1925. Les expéditions de bois de pulpe sont évaluées à \$4,246,730, et de papier, à \$8,945,155.

Ottawa, Ont.—La moyenne des gages payées par mois à la main-d'œuvre de la ferme pendant l'été de 1925, par tout le Canada, a été de \$40 pour les hommes et \$22 pour les femmes. Le coût de la pension a été de \$23 pour les hommes et de \$19 pour les femmes, ce qui équivaut à \$63 pour les hommes et \$41 pour les femmes.

Ottawa, Ont.—Le Canada a exporté 182,891 livres de beurre durant le mois de janvier dernier et pour les douze mois finissants à la fin de ce même mois de janvier, il a exporté 26,223,572 livres évaluées à \$9,785,233, contre 22,539,327 livres, évaluées à \$8,043,881 pour les douze mois précédents.

Québec, Qué.—La valeur des produits minéraux de Québec durant l'année 1925 a atteint \$22,479,792 à comparer avec \$18,952,896 pour l'année précédente. Les produits non-métalliques entrent pour 95.2 pour cent dans cette évaluation.

Montréal, Qué.—On rapporte qu'une nouvelle industrie vient de s'installer dans les Cantons de l'Est. L'American Wringer Company ouvrira une succursale à Farnham, P.Q.

Ottawa, Ont.—Le nombre d'immigrants au Canada durant le mois de janvier dernier a été de 2,324, une augmentation de 317 sur le même mois de l'année dernière. Durant les 10 mois finissant

le 31 janvier 1926, il est arrivé 76,439 personnes dont 31,512 d'Angleterre, 15,797 des Etats-Unis et 29,130 d'autres contrées. Pendant le même laps de temps, il est revenu 4,334 Canadiens qui avaient séjournés six mois ou plus aux Etats-Unis et pour les dix mois, 37,863.

Ottawa, Ont.—Le commerce canadien avec le Royaume-Uni accuse une bonne année. Pendant les douze mois expirés le 31 janvier dernier, le Canada a importé pour \$163,000,000 de marchandises. Les exportations ont été de \$497,000,000. Pour les douze mois de l'année précédente, elles étaient de \$147,000,000 et de \$388,000,000 dans l'un et l'autre cas.

Québec, Qué.—Des forêts du district du lac St-Jean va surgir bientôt une ville moderne où on espère abriter 30,000 âmes. C'est la ville de l'aluminium connue sous le nom d'Arvida qui est construite en même temps que les pouvoirs d'eau de Chute-à-Caron. Le coût de la construction est soldé par l'American Aluminium Corporation.

Montréal, Qué.—Les revenus bruts du Pacifique Canadien pour l'année 1925 ont été de \$183,356,006 contre \$182,502,156 en 1924. Les frais d'opération ont été de \$143,201,230 contre \$145,274,914 en 1924, laissant une balance, après la déduction des charges fixes, etc., de \$25,216,259 applicables aux dividendes. En 1924, cette balance était de \$22,656,955. C'est l'équivalent de 12% sur le stock ordinaire de la compagnie, contre 11% en 1924.

Montréal, Qué.—Le Canada a importé pour au-delà de \$70,000,000 de plus de marchandises des Etats-Unis durant les douze mois qui finissent avec janvier dernier, qu'il n'en a importé l'année précédente. Parmi les produits qui ont été les plus en demande se trouvent la corde d'emballage, les produits chimiques, les cotons, les fruits, la vitre, le grain, les peaux et cuirs, la viande, les métaux, les automobiles à passagers et les soies.

Montréal, Qué.—Afin de développer un commerce direct entre le Canada et l'Etat Libre d'Irlande et le nord de cette contrée, le Irish Trade Bureau of Canada vient d'être établi ici. On donnera toutes les informations en rapport avec l'importation et l'exportation entre les deux pays.

o

LA PRODUCTION MONDIALE DE LA PATE A PAPIER

Peu de Canadiens se rendent compte qu'à la fin de 1926 le Canada sera en train de produire plus du tiers de toute la pâte à papier et 45% des matières premières employées à sa fabrication. La production canadienne de la pâte a augmenté d'une manière constante et tandis que notre production totale pour 1925 égalait à peu près celle des Etats-

Unis, celle des deux premiers mois de l'année courante la dépasse fortement.

Le programme d'expansion du Canada comprend l'installation de dix-huit nouvelles machines pendant l'année courante, ce qui donnera 1715 tonnes de plus comme capacité journalière et portera la production de 1926 à 1,750,000, avec la possibilité d'une production de deux millions de tonnes en 1927. Aucun autre pays ne projette l'installation de nouvelles machines, excepté une en Angleterre et une en Finlande.

Le Canada a produit 1,522,000 tonnes de pâte à journal en 1925. La pulpe et le bois de pulpe du Canada ont contribué 612,000 tonnes ou 40% de la pâte manufacturée aux Etats-Unis, ce qui fait un total de 2,134,000 tonnes, et ce qui revient à dire que 42.7% de la production mondiale de la pâte à papier provient directement ou indirectement de sources canadiennes. En tenant compte de l'augmentation rendue possible par les installations en projet, la production mondiale pour 1926 est estimée à environ 5,250,000 tonnes dont le Canada produira 33.4% et fournira 45% des matières premières.

Une revue du commerce international de la pulpe et du papier pendant 1925 révèle un changement de direction qui promet un plus grand marché pour le papier canadien à l'avenir. Jusqu'à présent les moulins de l'Allemagne et des Pays Scandinaves ont travaillé à pleine capacité et exporté une part substantielle de leur production. La reprise des affaires sur les marchés continentaux a orienté ce commerce vers les pays voisins de sorte que les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Amérique du Sud et l'Australie ont été forcés de s'adresser ailleurs. Le Canada s'est trouvé en mesure de les satisfaire, ce qui lui a permis de donner du travail à ses nouveaux moulins et de maintenir le niveau des prix. La consommation de la pâte à papier aux Etats-Unis a augmenté de 5% par an pendant les trois dernières années, mais sa production n'a pas fait les mêmes progrès. L'importance commerciale de l'Amérique du Sud grandit chaque année. Nos exportations de pâte à papier pour l'Amérique du Sud ont augmenté de presque rien en 1923 jusqu'à 25,000 tonnes en 1925, et dans les trois dernières années nos exportations pour l'Afrique du Sud ont augmenté de 240%.

Avant 1920, le Canada faisait concurrence à l'Angleterre sur le marché australien jusqu'au moment où un tarif de préférence vint arrêter tout commerce. Un nouveau traité avec l'Australie permet de nouveau au Canada de faire concurrence à l'Angleterre, attendu que son papier entre également sans droits de douane tandis que le papier des autres pays paye un droit de 3 livres par tonne.

AUX VOYAGEURS CANADIENS EN FRANCE

Jusqu'ici les commerçants canadiens qui prenaient livraison en France des marchandises suivantes: articles de haute couture; fourrures; modes; rubans; soieries; passementerie pour dames; dentelles et broderies, et qui emportaient ces marchandises au Canada comme bagages accompagnés, devaient acquitter sur ces achats la taxe de 1.30% sur le chiffre d'affaires ou, la taxe de luxe de 12%, tout comme les acheteurs français eux-mêmes.

L'administration française des contributions indirectes a décidé d'exonérer dorénavant de ces taxes les acheteurs étrangers, sous condition pour ceux-ci de signer, avant leur départ pour la France, devant l'autorité consulaire française du lieu de leur résidence, un certificat attestant que leurs achats en France des marchandises précitées seront effectués pour leur propre commerce et s'appliqueront à des objets destinés à être vendus par eux à l'étranger avec ou sans transformation.

Bien entendu, cette formalité n'a d'utilité que dans le cas de commerçants effectuant leurs achats sur place et les emportant ensuite au Canada comme bagages, car l'exonération des taxes en question continue, comme par le passé, à être acquise sans formalité aux marchandises exportées directement de France à l'étranger par le vendeur.

— o —

SEPT SEMAINES EN FRANCE ETUDES ET VOYAGES

Pour la deuxième fois, un cours complet d'études de français est organisé à la Sorbonne, à Paris, pendant les vacances d'été, en 1926. Il comprend deux périodes:

DU 4 JUILLET AU 1er AOUT, pendant quatre semaines, un enseignement préparatoire comportant chaque matin: une leçon de phonétique d'une heure, par le Directeur de l'Institut de Phonétique de l'Université de Paris — une leçon de deux heures de français pratique (lecture, grammaire, conversation, composition) par petits groupes d'auditeurs; l'après-midi, alternativement, des Conférences sur la France du passé et des visites dans Paris.

DU 25 JUILLET AU 23 AOUT, un enseignement supérieur, donné par des professeurs choisis parmi les Maîtres les plus illustres de la Sorbonne et de la Faculté de Droit, et qui a pour but d'exposer en trente-six Conférences (le soir) les grandes questions actuelles de littérature, politique, arts et vie économique de la France d'après-guerre.

Pendant les cinq semaines à Paris, chaque jeudi des excursions de fin de semaine, chaque dimanche des voyages dans les villes d'art et de souvenir interrompent agréablement le sévère cours des études.

Enfin, du 8 au 22 août, un voyage par petits groupes sous la direction des professeurs, promène les auditeurs à leur choix, dans une des trois grandes régions de la France et pays limitrophes: Est, Midi, Ouest. L'organisation du voyage universitaire peut même se charger du trajet aller et retour de l'étudiant entre son pays et Paris.

Cette même organisation est répétée une deuxième fois, du 1er août au 19 septembre.

La Direction des cours est aux mains d'un fonctionnaire de l'Université de Paris, M. Henri GOY, Directeur du Bureau des Renseignements Scientifiques (Sorbonne — Paris) qui est déjà connu des universitaires étrangers par son organisation des Cours de Civilisation française. C'est à lui que devront s'adresser nos compatriotes désireux de se renseigner sur les Cours d'Été nouveaux de la Sorbonne.

— o —

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Maisons françaises demandant des agents au Canada

—Constructions Electriques de France, 9, Ave. d'Orsay, Paris (7e): turbines hydrauliques de tous systèmes avec leurs accessoires d'installation, (transmission, régulateurs, vannes, etc.).

—Société française de radio-électricité, 79 Boulevard Haussman, Paris (8e): nouveau haut-parleur "Radiolavox".

—Léon Flamen, 1, rue du Cygne, Strasbourg, Alsace: kirsch, quetsch, mirabelle et liqueurs diverses marque "La Cigogne de Strasbourg".

—Henri Laporte, 43, rue du Vauxhal, Calais (Nord): tulles et dentelles.

—Entreprise générale de Chauffage industriel, 5, rue Colbert, Marseille (B. d. R.): appareils de chauffage au mazout pour fours de boulangers, fours industriels, locomotives, chaudières et aussi pour fours de boulangers à soies mobiles.

—Julien Poirot, Bainville-s-Madon (Meurthe-et-Moselle): matières premières pour fabricants de dames, et chapeaux formés et garnis pour hommes.

—Bonnaud fils, 1 Place Castellane, Marseille (B. d. R.), pipes avec couvercle et sans couvercle.

—Compagnie Centrale des Emeris et produits à polir, 133, Boulevard Serrurier, Paris: toiles et papiers à polir émerisés, verrés, silixés, émeris en poudre et potées, meules artificielles en emerie, corindon, carborundum, poudres à polir et abrasifs spéciaux, corindon, carborundum, etc.

—Importation-Exportation, 10, rue Saint-Roch, Paris (1er): blocs notes éphémérides.

—Etablissements E. Verley, Marquette-les-Lille: amidon pur, riz "Ours-Blanc" et produits Zite, (économie de beurre, œufs, huile).

—Constructions Electriques Wageor, 19, rue Turgot, Paris: appareils électriques brevetés pour fabrication soie ou laine artificielle.

—René Klein, Strasbourg: essences concentrées non alcooliques pour fabrication sirops, limonades, vins, spiritueux, amers, parfums, biscuits, bonbons, etc.

—Benjamin Bonaz, 35, rue du Maret, Oyonnax (Ain): boucles pour chaussures de dames, et boucles pour vêtements et chapeaux.

—A. Rayssac, 43, rue Monge, Paris: soudure électrique à l'arc pour branches intéressées dans: aciéries, grosse chaudronnerie, chantiers navals, compagnies de Chemins de fer et tramways, constructeurs et réparateurs de matériel de chemins de fer, locomotives et wagons.

—Gérard Becuwe, 14, rue Auguste Laurent, Paris (11e): appareils de chauffage, réchauds et compteurs au gaz, réchauds à pétrole.

—Fonteuille-Mondière, 10, rue de Barante, Thiers (P. d. D.): rasoirs fins et lames de sûreté.

—Armand Blanchet, 237 rue St-Martin, Paris (3e): cloches, grelots, sonnettes, timbres.

—Th. Vassel, 36 Bd. A. Claire, Le Puy (Haute-Loire): dentelles du Puy.

—Martin-Laboigne, Lachapelle-Faucher, (Dordogne): noix et cerneaux.

—Fabrique de Poupées et articles de Paris, 24, rue Philippe-de-Girard, Paris (9e): poupées de modèles artistiques.

—Ad. Astman, 6, square de Messine, Paris: pendules électriques.

—Société française du cacao "Sopralli", 13, rue des Juifs, Strasbourg, eau minérale "Source St-Amand", (Soultz les Bains).

—Compagnie d'acétylène et d'électro-metallurgie, 6 rue Pigallo, Paris: acétylène.

—Lebrun et fils, 15, rue de la Banque, Paris (2e): fournitures et articles pour modes.

—Weber & Cie, 6, rue Wilson, Mulhouse: tissus écrus, (calicot, de coton, satin, percale).

—Cressin & Picard, 9, rue Boy, Paris: agence maritime ou agence en douane.

—J. Th. Barkhausen & Cie, 40, Ave. de Boutant, Bordeaux: vins français.

—Etablissements E. Blondy, 16, rue Saint-Fargeau, Paris: tous articles métalliques pour parfumeurs, et également articles papeterie, porte-mines, crayons ronds, crayons plats, protège-pointes, articles réclames, glaces, porte-crayons réclames.

—Les fils de Geetschi frères, 57 rue Charlot, Paris: colliers de chiens en tous genres, (cuirs, fantaisie et métal).

—Colombard de Reveninci, Salon-de-Provence: olives farcies à l'anchois et aux capres.

VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le

PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4785 - 4796

Votre Journée d'Affaires

Elle commence habituellement et se termine sur le tramway. La grande majorité de nos concitoyens vont à leur place d'affaires et en reviennent en tramway. La Compagnie des Tramways de Montréal apprécie votre patronage et fait tous ses efforts dans le but de remplir toutes ses obligations. Sa raison d'être est sûrement

*de vous mener partout
et de vous en ramener.*

**LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS
DE MONTREAL**

ART BRONZE INC.

opérant

**THE ART BRASS WORKS CO.
LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, Ltée**

Etablie en 1918

245-247, rue Sanguinet

MONTREAL

SAVEZ-VOUS ?

que depuis plusieurs années nous sommes un des plus importants fabricants à Montréal de travaux d'architecture en fer, cuivre ou bronze coulé et forgé, tels que:

LAMPES, GRILLAGES, LANTERNES,
LAMPES A PIED, ENSEIGNES COMMERCIALES,
TABLETTES COMMEMORATIVES, LUSTRES ET
APPLIQUES ELECTRIQUES SUR COMMANDE.

pour Eglises, Banques, Edifices publics, et que notre personnel compétent est toujours à votre service.

Téléphonez à

Laacaster 5284-5285

et notre représentant ira vous voir.

Gauthier Electric Limitée



Accessoires et Appareils
Electriques En Gros

Spécialités:
Appareils d'Eclairage

320, rue St-Jacques
MONTREAL

Tél.: Main 1040

51, Sous Le Fort
QUEBEC

Tél.: 2-2343



MONTREAL.- QUEBEC

Actif
\$1,231,635.00

Assurances
en force
\$51,327,488.00

LA PREVOYANCE

Compagnie d'Assurances Générales
Fondée en 1905

La première Compagnie Canadienne à grouper sous une même administration tous les genres d'assurances.

VIE — MALADIE — ACCIDENTS

Primes annuelles ou mensuelles.

INCENDIE, BRIS DE GLACES, GARANTIE, VOL.

Magasins, Coffres-forts, Résidences privées.

RESPONSABILITE PATRONALE

Manufacturiers, Entrepreneurs.

RESPONSABILITE PUBLIQUE

Ascenseurs, Edifices publics, Magasins, Résidences, Ateliers, Médecins, Pharmaciens, Dentistes, etc.

AUTOMOBILES

Blessures corporelles, Dommages matériels, Collision, Incendie, Vol.

Siège Social : Edifice LA PREVOYANCE

Coin Place d'Armes et St-Jacques, Montréal.

TÉL. Bell
Harbont 3292-3-4-6-7

J.-C. GAGNE,
Directeur-Gérant.

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie de toute nature
Caution	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol
Automobile	

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

London Guarantee and Accident Company, Limited

263 rue St-Jacques, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

British Colonial Fire Insurance Company

Bureau-chef: 90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER B. A. CHARLEBOIS
Prés. et Gérant gén. Secrétaire

Fire Association OF PHILADELPHIA

Bureau-chef pour le Canada:
90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER, Gérant

Feu
Automobile
Explosion
Tempête
de vent
Bris de
sprinkler

Agents
demandés

TOTAL DE L'ACTIF REUNI - \$21,328,848

TOTAL DU SURPLUS REUNI - 10,981,314

Carrosseries Commerciales

DE QUALITE SUPERIEURE
POUR TOUT GENRE DE CAMIONS



Carrosseries commerciales pour tout genre de commerce
fabriquées sous le plus court délai.

Réparation de radiateurs — Chargement de batteries et
magnetos — Soudure à l'oxygène — Debossage
de panneaux et de garde-boue — Bourrure,
Rideaux et Couverture — Peinture
et Vernis

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7285



Le nom étant différent, on a cru que l'Ajax Six n'était pas strictement un char Nash.

La vérité est que l'Ajax est autant un modèle Nash que le sont les six Spéciaux ou les six Préliminaires. La Ajax Motors Company est la propriété de Nash Motors Company. M. Nash est le président des deux compagnies. Les directeurs, l'argent et la valeur manufacturière sont les mêmes.

L'Ajax Six est l'idée unique de C. W. Nash d'avoir un char d'un type différent, à un prix moindre que celui des deux modèles ordinaires de Nash.

Il est plus petit qu'un autre Nash, mais c'est un Nash en tout et partout. M. Nash l'a dessiné afin d'en

faire la meilleure valeur jamais offerte dans les \$1000.

Il lui a mis des pièces de mécanique qui sont une révélation pour cette classe de moteurs.

A son apparition sur le marché, il a été immédiatement reconnu comme un type dans son genre.

Et la demande a été telle depuis les dix mois qu'il a paru sur le marché, que 20,000 Ajax ont été construits et livrés.

C'est un nouveau record dans l'industrie de l'automobile et un tribut de la part des acheteurs en faveur de sa qualité supérieure et sa valeur qui sont synonymes du nom de Nash.



LEGARE-NASH MOTORS

3416-18 AVE DU PARC (près Sherbrooke) MONTREAL

LINTEAU AUTOMOBILE LIMITED
44 rue Ontario Est

PROVINCIAL MOTOR SALES LIMITED
2320 rue Lafontaine, Montréal

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures de Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Baie Commercial et Industriel.

Décorer les Diplômes de "LICENCES EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCES EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEURS EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le Diplôme de "LICENCES EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des Comptables et Auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des Comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Économie Publique, Droit Civil, Droit commercial, Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc.,
s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger,

MONTREAL

Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE

Toutes les branches du génie
Chimie industrielle

1430, rue Saint-Denis
Montréal

Canadian Government Merchant Marine, Limited

SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS
ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, en hiver.

Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras.
Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

SERVICE REGULIER DE FRET

De Saint-Jean (hiver).

Pour Londres et Anvers, tous les 10 jours.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

De Halifax (hiver).

Pour St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes les
quinzaines.

— Australie.

— Nouvelle-Zélande, tous les mois.

Service intercostal et oriental entre Montréal, Victoria, Vancouver,
Halifax (hiver).

De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.

De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.

Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.

De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du
Pacifique, Vancouver, C. B.

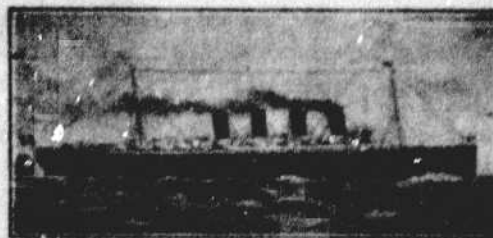
P. H. SCOTT, agent général du
fret d'Ontario, Toronto, Ont.

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.

R. B. TELKLY, gérant-général, 230 St-Jacques, Montréal.

F. A. C'EWES,
gérant européen, C.G.M.M.

17-19 Cockspur St.,
Londres, S. W. I., Angleterre



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

PARIS — FRANCE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DeGRASSE — LA SAVOIE — ROCHANBEAU
SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique
CHICAGO — BOUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

Agents généraux

24, Rue Notre-Dame Ouest

Tél. Main 8346

ou aux agents locaux

Montréal

—L'Electro-Matériel, 5 et 7 rue Darroy, Paris (11e): appareils de T.S.F.

—Jos. Marchal, Lardy, (S. et O.): spécialités métallurgiques pour le découpage des moulages d'acier, isolants adhérents et poreux, "Aglucol" agglutinant pour noyaux de fonderie.

Tous les renseignements qui se rapportent à la liste ci-contre peuvent être obtenus au secrétariat de la Chambre de commerce.

279. *Comestibles*.—Un agent de comestibles de Copenhague, Danemark, vendant au commerce des épiceries en gros, aimerait à représenter des exportateurs canadiens de comestibles tels que les pommes, fraîches et séchées, l'avoine roulée, les conserves, etc.

280. *Denrées alimentaires*.—Une firme de Cork désire acheter pour son propre compte de l'avoine roulée, de l'orge, du fromage, des céréales alimentaires, des fruits et des légumes en conserves, des viandes conservées, du saumon, du homard, des pommes, vertes, en conserves et évaporées.

281. *Farine*.—Un agent de Helsingfors, Finlande, qui a vingt ans d'expérience dans le commerce de la farine, désire obtenir la représentation pour la Finlande d'une meunerie canadienne de première classe.

282. *Farine*.—Une maison de représentation de farine de Copenhague, Danemark, possédant l'agence d'un moulin des Etats-Unis, aimerait à représenter directement une meunerie canadienne de première classe.

283. *Farine*.—Un agent de Port d'Espagne désire communiquer avec des meuniers canadiens de farine tendre blanchie, blanche, bon marché.

284. *Lait condensé et caséine*.—Une maison française cherche la représentation d'un exportateur canadien des produits ci-dessus.

285. *Conserves*.—Une maison d'importation et de représentation de Copenhague, Danemark, aimerait à obtenir la représentation d'exportateurs canadiens de fruits et de légumes en conserves, et de poisson conservé.

286. *Conserves*.—Un courtier de Cardiff désire communiquer avec un exportateur canadien de conserves de toutes sortes en vue de le représenter dans la Galles du Sud.

287. *Saumon et produits alimentaires de toutes sortes*.—Une firme française représentant déjà un bon nombre d'établissements, aimerait à être choisie pour représenter des exportateurs canadiens des produits ci-dessus.

288, 288A. *Saumon en conserves*.—Deux maisons de représentation de comestibles de Copenhague, Danemark, aimeraient à agir en qualité de représentants pour des producteurs canadiens.

289. *Saumon en conserves*.—Une maison de

commerce importante de Copenhague, Danemark, aimerait à recevoir des offres des producteurs canadiens.

290, 290A. *Homard en conserves*.—Deux firmes d'agents de comestibles, de Copenhague, Danemark, aimeraient à représenter des producteurs canadiens.

291. *Homard en conserves*.—Une maison de commerce importante de Copenhague, Danemark, aimerait à obtenir des offres de packers canadiens de première classe.

292. *Fruits secs et évaporés*.—Une maison d'importation et de représentation de Copenhague, Danemark, aimerait à obtenir la représentation d'exportateurs canadiens de fruits secs et évaporés, y compris des pommes évaporées.

293. *Fruits secs*.—Une grosse maison de commerce de Copenhague, Danemark, aimerait à entrer en relations avec des expéditeurs canadiens de pommes évaporées, de pruneaux et d'autres fruits secs.

294. *Pommes fraîches*.—Une grosse maison de commerce de Copenhague, Danemark, désire communiquer avec des exportateurs canadiens de pommes en boîtes, surtout des Jonathan de la Colombie-Britannique. Est disposée à placer d'importantes commandes.

295, 295A. *Pommes*.—Deux firmes de courtiers et de vendeurs de fruits à l'enchère, de Copenhague, Danemark, aimeraient à recevoir des consignations de pommes canadiennes en boîtes et aussi en barils, pour vente aux enchères de Copenhague.

296. *Pommes*.—Une firme de Copenhague, Danemark, est intéressée à l'importation, pour son propre compte, de pommes canadiennes en barils venant de gros expéditeurs recommandables.

297. *Produits chimiques, minéraux, etc.*—Une maison française d'importation et d'exportation désire communiquer avec des exportateurs canadiens des produits suivants en vue d'en obtenir l'agence en France: bois à térébenthine, noir de fumée et noir de pétrole, acétone, poudre synthétique, poix et graphite.

298. *Acétate de chaux*.—Un agent de Copenhague, Danemark, aimerait à obtenir l'agence d'un exportateur canadien.

299. *Oxydes et sulfates de Cobalt*.—Un agent de Prague, Tchéco-Slovaquie, désire entrer en relation avec des exportateurs canadiens.

300. *Nickel et sulfates de nickel*.—Un agent de Prague, Tchéco-Slovaquie, désire communiquer avec des exportateurs canadiens.

301. *Écailles de poisson*.—Les exportateurs canadiens d'écailles de poisson sont priés de communiquer avec une maison française d'importation et d'exportation, qui désire les représenter.

302. *Semences, cuirs et peaux, fourrures, amiante*.—Une importante maison française aimerait à recevoir des cotes sur les produits ci-dessus.

303. *Chaussures en caoutchouc.*—Un agent de Copenhague, Danemark, connaissant bien le commerce des chaussures et des articles en caoutchouc désire obtenir la représentation d'un fabricant canadien.

304. *Chaussures en caoutchouc.*—Un agent de Copenhague, Danemark, désire obtenir la représentation d'un fabricant canadien de chaussures de tennis et d'autres chaussures en caoutchouc.

305. *Agence.*—Un agent de Copenhague, Danemark, est disposé à prendre l'agence de comestibles, d'articles en caoutchouc et d'autres marchandises canadiennes convenant à ce marché.

306. *Machines et fournitures de fabriques.*—Un représentant de machineries bien établi à Copenhague, Danemark, aimerait à agir en qualité d'agent pour des exportateurs canadiens de machines-outils et d'autre matériel de fabrication.

307. *Machine de ferme.*—Un représentant de machineries bien établi à Copenhague, Danemark, aimerait à agir comme agent d'exportateurs canadiens d'outils et d'appareils convenant à la population agricole du Danemark.

308. *Bêches et dents de fourches.*—Un agent de Copenhague, Danemark, aimerait à obtenir la représentation d'un fabricant canadien de bêches, de pelles et de dents de fourches pour le foin et le fumier.

309. *Bêches et pelles.*—Un agent de Copenhague, Danemark, aimerait à obtenir l'agence d'un fabricant de bêches et de pelles.

310. *Métaux.*—Des marchands de Londres, Angleterre, s'intéressent aux métaux canadiens de toutes sortes, ferreux et non-ferreux, et désirent entrer en relation avec des exportateurs canadiens.

311. *Minerai.*—Une firme d'importation et d'exportation de Hambourg, Allemagne, désire établir des relations d'affaires avec des producteurs canadiens de minerai, en particulier de manganèse, de cobalt, de chrome, de molybdénite, de wolfram, de bismuth, d'antimoine et d'étain.

312. *Papier au sulfite.*—Une vieille firme bien établie de la Nouvelle-Zélande désire communiquer avec des fabricants canadiens, en mesure de fournir du papier au sulfite pour la fabrication de sacs de papier de haute qualité.

313. *Papier d'emballage kraft.*—Une firme de Cork désire acheter ce produit pour son propre compte.

314. *Bois.*—Une firme de la Nouvelle-Zélande désire des cotes c.a.f. Auckland pour la livraison de bois aplani sur deux côtés en érable ou en hêtre séché au four, de 2½ x 2½ pouces x 6 pieds, ou alternativement des blocs d'érable ou de hêtre de 6 pcs x 2½ x 2½, également aplanis sur deux côtés.

315. *Bois pour la fabrication de caisses.*—Un importateur Belge désire des cotes c.a.f. Anvers sur des planches de sapin ou de pin de 5/8 pouces d'épais-

seur et plus, de 18 pouces à 16 pieds de long, de 3 pouces et plus d'épaisseur.

316. *Planchettes à tenons.*—Une maison importante de San Fernando, la Trinité, désire recevoir des cotes c.a.f. Port d'Espagne, sur des planchettes à tenons pour boîtes; fournir des cotes sur chaque sorte.

316. *Conserves.*—Une firme d'Anvers désire entrer en relations avec des exportateurs canadiens de conserves de fruits, de poisson et de lait.

317. *Fruits secs et en conserves.*—Un agent de Brême, Allemagne, aimerait à obtenir la représentation de producteurs canadiens de fruits secs et de fruits conservés.

318. *Poissons conservés.*—Les exportateurs canadiens de poissons conservés tels que le saumon, le homard, les crabes et les crevettes, sont priés de communiquer avec une maison du Pirée, Grèce.

319. *Poissons conservés.*—Un agent de Brême, Allemagne, désire la représentation de producteurs canadiens de poissons conservés.

320. *Poissons séchés.*—Une firme grecque du Pirée aimerait à représenter des exportateurs canadiens de morue.

321. *Charcuterie, salaisons.*—Un agent de Brême, Allemagne, cherche la représentation de fabricants canadiens de salaisons et de charcuterie.

322. *Farine de blé.*—Un agent de Brême, Allemagne aimerait à représenter des producteurs canadiens de farine de blé.

323. *Farine.*—Une maison du Pirée est désireuse d'entrer en relations avec des meuniers et des exportateurs canadiens de farine.

324. *Drogues, herbes, racines, etc.; articles en caoutchouc.*—Un établissement de Londres aimerait à obtenir la représentation exclusive, pour la vente sur une base de commission, d'exportateurs canadiens de drogues, d'herbes, de racines, etc., et aussi de fabricants d'articles en caoutchouc hygiéniques, pour la chirurgie et pour les ménages.

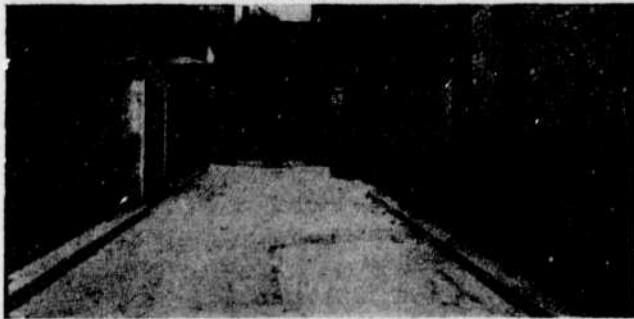
325. *Serviettes de papier.*—Les fabricants canadiens de serviettes de papier sont priés d'envoyer des échantillons et des prix c.a.f. le Pirée, y compris la commission, à une maison de commissionnaires d'Athènes.

326. *Sous-vêtements.*—Un agent argentin de fabricants désire recevoir des échantillons et des prix de sous-vêtements en laine identiques à la marchandise Wolsey. Envoyer tous détails au Commissaire du Commerce à Buenos-Aires. Expédier les échantillons par colis échantillon.

327. *Graphite.*—Un agent de Brême, Allemagne, cherche la représentation d'exportateurs canadiens, de graphite.

328. *Amiante.*—Un agent de Brême, Allemagne, désire la représentation d'exportateurs canadiens d'amiante.

Ruelle pavée en béton, rue Ontario, entre Aylwin et Joliette



Le pavage des ruelles en béton augmente la valeur de la propriété

La permanence est assurée par le pavage des ruelles en béton. Ce matériel entretient la propreté, aide à l'hygiène par l'absence de la malpropreté. Il augmente l'apparence des alentours qui sont plus attrayants pour les hommes d'affaires ou les résidents. Toutes les ruelles devraient être pavées en béton parce qu'il est économique et moderne.

Canada Cement Company Limited
 Edifice Canada Cement Company
 Square Phillips MONTREAL

Salles de vente à
 MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

LAPORTE-MARTIN, LIMITEE

Distributeurs de la fameuse

Marque Victoria

Saumon	Tomates	Blé d'Inde
Fèves	Pois	Catsup
Olives	Epices	Vinaigre
Homard	Thé	Café

MARCHANDISES PREFEREES DES
 BONNES EPICERIES

Empaquetées par

Laporte Martin Limitee
 MONTREAL — OTTAWA



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.
 No 9, rue Saint-Jacques MONTREAL
 HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.
 Correspondance sollicitée



LES

**PRODUITS
 UNIC**

SONT

*"toujours
 les
 meilleurs"*

Montreal Dairy

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME QUET
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



ALGERIAN

Cinto

Seuls agents au-Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

AMEUBLEMENT DE BUREAUX

Pupitres	Coussins
Chaises	Filières et
Tables	Armoires en acier

ACCESSOIRES DE BUREAUX

LA MEILLEURE QUALITE

PRIX RAISONNABLES

The H. B. Cowper Co.

261, rue Notre-Dame O. (près McGill)

Tél. Main 1188-5558

EUREKA (J'ai trouvé)

La pipe parfaite: "SICANA"

Achetez-en une et jetez votre vieille pipe

Unie \$1.50 — Sculptée \$2.00



NO SALIVATING
NO STOPPING

INJUTABLE!
IMBOUCHABLE

En vente par tout le Canada. Si votre marchand ne peut
vous la procurer, adressez-vous directement

JOS. COTE, Limitée

188, Rue St-Paul, QUEBEC, ou à leurs sept succursales

Ne coute pas même

2% par année

Bien qu'il fasse en quelques minutes
ce qui, autrement, vous demanderait
des heures, le coût du téléphone est
un des plus petits item du budget
familial pour l'année.

Une étude des déboursés de centaines
de familles indique que la nourriture
coûte 43%, les divers 25%, le loyer
17%, le vêtement 13%, et le téléphone
moins de 2%.

Chaque nouvel abonné ajoute à la
valeur de VOTRE téléphone



POUR L'ENVOI DE MANDATS

Si vous avez l'occasion d'envoyer des mandats, n'oubliez pas que vous les pouvez obtenir sur-le-champ dans n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$750,000,000

Banque Canadienne Nationale

Siège social : Montréal

Capital versé et réserve \$ 11,000,000
Actif, plus de 130,000,000

TOUTES OPERATIONS
DE BANQUE

Filiale en France :

Banque Canadienne Nationale (France),
14, rue Auber, Paris.

Notre personnel est à vos ordres



Testaments
Obligations
Actions
Actes
Polices
Papiers de famille
Petits bijoux, etc.

Le Risque en Vaut-il la Peine

VOS papiers de valeur, bijoux, etc., quand ils sont placés dans nos voûtes, sont absolument protégés contre le feu et les voleurs.

Il ne vaut pas la peine de s'exposer à les perdre quand la location d'un casier de sûreté coûte si peu.

La Banque Royale du Canada

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1925) \$45,219,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE
Vice-Président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

132 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Au Royaume du Tapis

Fondé en 1872

GROS et DETAIL

Importateurs directs,
nous pouvons embellir
votre foyer à des
prix défiant toute
compétition!

Choix insurpassable
de marchandises ex-
clusives de qualité
garantie dans les
plus nouveaux des-
sins!



FILIATRAULT
SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. LAnc. 4970

MONTREAL

LA SEMENCE DERY

GRATIS

Le catalogue français le
plus complet du pays.

Graines de légumes,
de fleurs, gazon à
pelouses, mil, trèfle,
céréales de semence,
arbustes à fruits et
à fleurs, arbres d'or-
nementation, etc.

Demandez un exem-
plaire du catalogue
maintenant prêt.
GRATIS

La seule Maison
canadienne-française
du pays.



HECTOR L. DERY

17 à 23 EST, RUE NOTRE-DAME

Tel. MAIN 3036

(Près du Boulevard St-Laurent)

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS



Fabriqué à Berthier-
ville, Qué., sous la sur-
veillance du Gouverne-
ment Fédéral.

Le Gin le plus pur qui
existe. Rectifié quatre
fois, vieillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE
FLACONS :

Gros	42 onces	Prix	\$3.80
Moyens	26 "	"	2.55
Petits	10 "	"	1.10

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



Lake of the Woods Milling Co. Limited

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux
et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIV EROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de
l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Montréal,
Brantford, Keewatin, Portage La Prairie,
Medecine Hat.

CAPACITE QUOTIDIENNE :
20,000 BARILS.